RAVILLE

Bulletin municipal 2021



Edito

2022 arrive avec les mêmes inquiétudes que l'année passée.

Pourtant la vie a continué et à Raville, elle a même prospéré puisque notre nouveau quartier compte déjà une cinquantaine de nouveaux habitants, une micro crèche et une aire de jeux.

Nous entamons peu à peu une mue souhaitée par nos prédécesseurs, seule garante d'une certaine pérennité dans un monde nouveau qui va réduire la ruralité à une part congrue du territoire.

Dans peu de temps, on entassera les gens dans les villes et gros bourgs et on interdira (comme c'est déjà le cas dans certains pays) toutes constructions nouvelles. C'est effectivement ce qui répond le mieux aux objectifs écologiques en voque et hélas indispensables.

Alors si notre choix est de survivre au mieux et n'en déplaise aux grincheux et égoïstes, le salut de notre village est de se développer un peu encore pour approcher les 500 habitants (seuil de notre station d'épuration) pour s'accorder les ressources nécessaires à maintenir en état les lieux.

Il faudra donc remplir nos dents creuses et mettre en œuvre le peu de territoire qui nous reste dans notre carte communale avant que l'arrivée du PLUi (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal - nom de la nouvelle organisation de notre territoire) ne vienne le rogner ou que l'État nous impose de nous associer à l'un ou l'autre de nos voisins pour nous trouver des ressources et nous transformer qui sait en annexe de Courcelles-Chaussy.

C'est maintenant qu'il nous faut réagir car en 2026 il sera trop tard.

Alors, pour ma part, je m'engage à ce que ce village accumule ses chances de survie comme le fera mon successeur. Faire autre chose, c'est condamner notre bien être futur.

En attendant il reste aussi à continuer à embellir notre lieu de vie et à réfléchir à le rendre plus attrayant encore en engageant des rénovations dynamiques notamment vers les jeunes (un stade revisité?) et les locaux publics un peu lourds et désuets (peut être en mutualisant un lieu nouveau entre le foyer et la mairie?).

Notre village doit survivre et notre patrimoine deviendra plus précieux en évitant une dégradation et une perte d'autonomie.

Et si en plus ceci se passe dans une ambiance comme celle retrouvée avec notre association du foyer regonflée et efficace, une solidarité entre voisins telle qu'a pu la faire naître la Covid et un peu de civisme même chez les réfractaires et râleurs professionnels, alors on va vivre des moments qui nous feront oublier un peu la pandémie.

Bonne nouvelle année à tous,

Le Maire, Michel URBAN

Etat civil

Naissances

Le 28 janvier 2021 : Thomas LUCOS

44, rue des Trois Cantons

Le 10 juin 2021 : Alva HERVE

8 Grand'Rue

Le 31 juillet 2021 : Nino GOLABECK

12, rue de l'église

Le 10 août 2021 : Elina RICHARDIN

14, rue du Pâtural

Le 14 août 2021 : Elyne, Louiselle LEDOGARD

2, rue de l'Arbre Morice

Le 15 août 2021 : Marius HORNEBECK

45, rue des Trois Cantons

Le 1er septembre 2021 : Héloïse KATA

13, rue de la Lache

Le 20 novembre 2021 : Apolline, Jocelyne, Danielle NAU

3, rue des Bleues Terres

Mariages

Avril 2021, Farah JANATI et Grégory REITER

12, rue de l'école

Le 29 mai 2021, Anne-Marie KASPAR et Pierre SCHAEFFER

rue de l'église

Juillet 2021. Mélanie GERARD et Pierre BENOIT

9, rue des Trois Cantons

Décès

Le 14 janvier 2021 : Bernadette Marie Anne VILM

Le 7 juin 2021 : Christian Pierre WOZNIAK

Temps forts de l'année 2021



Election du conseil municipal des jeunes



Opération nettoyage du village



La fête du village



Diverses activités organisées par le foyer



La plantation d'un verger partagé



Installation de l'aire de jeux



Nouvelles consignes de tri

Les consignes de tri évoluent sur le territoire de la Communauté de Communes Haut Chemin – Pays de Pange. Dès le 1^{er} janvier 2022, vous pourrez déposer tous vos emballages dans les sacs de tri dédiés au recyclage. Jusqu'à présent, seuls les bouteilles, les bidons et flacons plastiques, les emballages en métal pouvaient être déposés dans ces sacs.

A compter du 1er janvier, vous pourrez déposer EN PLUS dans ces sacs :

- tous les suremballages, sacs, sachets, pots, barquettes en plastique,
- tous les petits emballages en aluminium comme les capsules, les couvercles, les bouchons et les opercules.

Et pour le verre, c'est toujours à déposer dans le conteneur dédié situé à l'entrée du village, de même que les journaux, catalogues, cartonnettes...

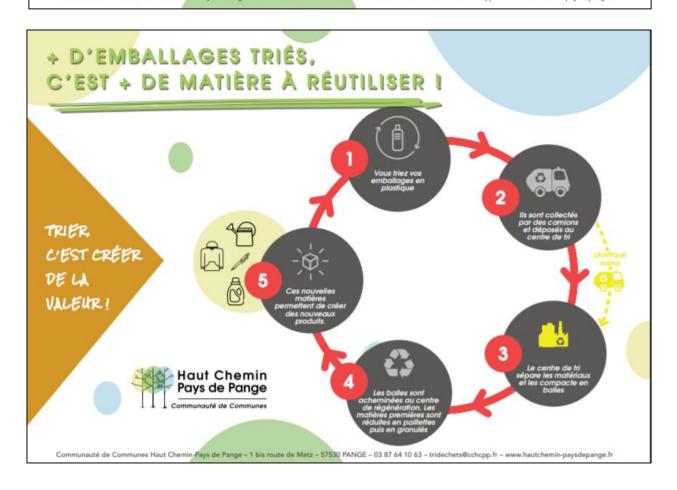


TRIEZ LA TOTALITÉ DE VOS EMBALLAGES EN PLASTIQUE ET EN MÉTAL





Communauté de Communes Haut Chemin-Pays de Pange - 1 bis route de Metz - 57530 PANGE - 03 87 64 10 63 - tridechets@cchcpp.fr - www.hautchemin-paysdepange.fr



Fréquentation du site internet de Raville

Les statistiques indiqués dans cet article indiquant la fréquentation du site de Raville www.raville.fr sont issues directement des chiffres fournis par l'hébergeur. Rappelons pour mémoire que le site de Raville a été mis en ligne début de l'année 2020.

En une année, 9 758 visiteurs ont consulté le site pour 36 117 visites.

	Visiteurs	Visites
Aujourd'hui: (à la date du 19/12/2021)	22	67
Hier	23	70
Last 7 Days (Week):	204	735
Last 30 Days (Month):	901	2 966
Last 365 Days (Year):	9 758	36 117

Sur cette période, les pages qui ont été les plus visitées sont :

- 1/ les actualités
- 2/ cadre de vie / lotissement
- 3/ droits et démarches
- 4/ présentations des élus
- 5/ vie scolaire / l'école des chouettes
- 6/ bienvenue / livret d'accueil

Ce site a pour vocation de répondre aux besoins des Ravilloises et Ravillois ainsi qu'aux visiteurs. Il souhaite faciliter la vie de tous les jours et vous aider à se tenir au courant de l'actualité communale. Il y concentre donc une foule de renseignements pratiques que nous nous efforçons à mettre à jour en temps réel. Nous sommes preneurs de vos remarques et suggestions qui permettront de l'améliorer.

Panneau Pocket

La commune de Raville adhère à « PANNEAU POCKET » , une application que vous pouvez télécharger gratuitement sur Google Play (Android) ou sur l'App Store (Apple).

Il vous appartient ensuite de sélectionner votre commune afin de revoir une notification pour chaque nouvel évènement ou alerte.



Urbanisme:

• Dématérialisation des demandes d'autorisation d'urbanisme

A partir du 1^{er} janvier 2022, conformément à la loi portant évolution du logement, de l'aménagement et du numérique, du 23 novembre 2018, dite loi "ELAN", les demandes d'autorisation d'urbanisme pourront être déposées, par voie dématérialisée via un téléservice accessible sur le site de la commune.

La saisine par voie électronique désormais possible

La Communauté de Communes Haut Chemin Pays de Pange offre, à partir du 1^{er} janvier 2022, la possibilité aux particuliers et aux professionnels de déposer, par voie dématérialisée, certaines demandes d'autorisation d'urbanisme : permis de construire, permis de démolir, permis d'aménager, déclarations préalables et certificats d'urbanisme.

Le **dépôt du dossier papier reste toujours possible**. Dans ce cas, il doit être adressé par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposé à la mairie.

Une fluidité dans le traitement des dossiers

Le téléservice, accessible depuis le site internet de la commune, vous permettra :

- de déposer votre dossier en ligne à tout moment, 7 jours/7,
- de suivre l'état d'avancement de votre dossier.

• Etat des demandes d'urbanisme déposées à Raville

- <u>- DEPOT DE DECLARATIONS PREALABLES</u> (lorsque la surface à créer est comprise entre 5m² et 20 m² de surface de plancher et d'emprise au sol)
- ➤ En 2020, 8 dépôts concernant la réalisation d'un parking, la pose de panneaux photovoltaïques, la création d'un abri de jardin, d'une avancée d'abri de jardin, d'une terrasse, la modification de clôture et la réduction de hauteur de fenêtres ;
- ➤ En 2021, 19 dépôts dont 1 demande irrecevable. Les autres demandes ont porté sur : construction d'abri de jardin (3), couverture d'une terrasse (1), pose de clôture (9), installation de panneaux photovoltaïques (1), changement de fenêtres (1), réfection de toiture (1), isolation extérieure (1) et création de muret (1).
- <u>- DEPOT DE PERMIS DE CONSTRUIRE</u> (au-delà de 20 m² d'emprise au sol ou de surface de plancher à construire)
- ➤ En 2020, 26 permis de construire ont été déposés dont 17 pour des nouvelles constructions (toutes dans le lotissement), 3 relatives à des agrandissements, 2 pour la réalisation de veranda. 4 demandes ont été annulés ;
- ➤ En 2021, 7 permis ont été déposés relatifs à 6 constructions neuves et 1 agrandissement.



Procédure pour déposer son dossier de demande d'une autorisation d'urbanisme



> Dépôt du dossier en Mairie ou en ligne

> La Mairie enregistre le dossier, et donne un récépissé à l'usager qui connaitra ainsi les délais d'instruction









Le dossier est envoyé au service instructeur des actes d'urbanisme de la Communes de Communes Haut Chemin Pays de Pange (CCHCPP)



3

Le service instructeur de la CCHCPP vérifie que le dossier est complet et l'instruit.











- > Le service instructeur de la CCHCPP transmet les conclusions au Maire
- > Le Maire délivre un arrêté municipal et informe l'usager de l'acceptation ou non de sa demande d'autorisation



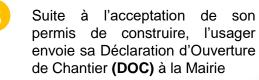














A la fin du chantier, l'usager dépose le Document d'Achèvement et de Conformité des Travaux (DACT) en Mairie

<u>Une centrale photovoltaïque villageoise à Raville ?</u>

Le 14 octobre s'est tenue à Raville une réunion publique, animée par le réseau GECLER et l'association Lorraine Énergies Renouvelables.

Cette réunion, initiée par la municipalité, a permis de débattre de la déclinaison locale d'un sujet d'actualité brûlant, la transition énergétique, et d'identifier les moyens d'actions possibles à la portée de l'échelon communal.

L'un a particulièrement retenu l'attention de la municipalité : un projet de production d'énergie renouvelable citoyen.

Qu'est-ce qu'un projet EnR citoyen ?

On appelle "citoyen" un projet de production d'énergie renouvelable (EnR) qui ouvre majoritairement son capital au financement collectif et son pilotage aux acteurs locaux, dans l'intérêt du territoire et de ses habitants.

Comment caractériser un projet EnR citoyen ?

Il doit répondre aux critères suivants :

- ✓ Ancrage local : les collectivités territoriales et les particuliers participent activement à la gouvernance
- ✓ Finalité non-spéculative : la rémunération du capital est limitée
- ✓ Gouvernance : le fonctionnement est démocratique, coopératif et transparent
- ✓ Écologie : le respect de l'environnement est pris en compte dans l'ensemble du projet

Que peut-on envisager à Raville ?



Un projet EnR citoyen à Raville pourrait se concrétiser par la création d'une société locale de production d'énergie renouvelable à financement participatif et à gouvernance citoyenne (collectivités + citoyens).

Cette société pourrait débuter son activité par la pose de panneaux photovoltaïques sur les toits des bâtiments communaux (mairie et église), puis étendre ensuite les installations aux particuliers qui souhaitent rejoindre ce projet en louant leurs toits.

Cette société pourrait même couvrir un territoire plus large, par exemple les communes voisines (comme Bionville-sur-Nied qui penche sur un même projet) ou l'intercommunalité. D'ailleurs des élus d'une autre commune étaient présents le 14 octobre et ont manifesté un certain intérêt.

Et maintenant?

Une visite d'une centrale photovoltaïque sera organisée, en partenariat avec le réseau GECLER, au courant du mois de janvier. Il s'agira probablement de la centrale photovoltaïque villageoise « Solyron » située en Meurthe-et-Moselle. La visite sera ouverte à toutes les personnes souhaitant venir.

En parallèle, une présentation des centrales photovoltaïques villageoises sera effectuée auprès des autres maires de l'intercommunalité afin d'envisager d'éventuelles installations dans leurs communes.

Cyrille BECKER

Le groupe scolaire

Quoi de neuf à l'école des Chouettes ?

En septembre 2021, 101 élèves ont fait leur rentrée à l'école des Chouettes répartis dans 5 classes. Les gestes barrières n'ont pas été oubliés, lavage des mains et port du masque en classe.

Enseignantes	niveaux	effectifs
Mme JEUDY	PS / MS	20
Mme MONET	MS / GS	20
Mme RENARD (directrice) / Mme CHLOUP (lundi)	CP / CE1	19
Mme ALBERT / Mme CHLOUP (jeudi)	CE1 / CE2	20
Mme LEBON	CM1 / CM2	22

L'équipe éducative est assistée en maternelle par Mme Marrion qui accompagne aussi les enfants lors des trajets scolaires et aide au périscolaire pendant la pause méridienne.

<u>Activités et sorties</u>: Dès le mois d'octobre, une classe (CP/CE1) a pu profité d'un cycle de piscine à Faulquemont. Une 2^e classe (CE1/CE2) prendra la suite en janvier. Les classes de CE1/CE2 et CM1/CM2 sont allées à Uckange le 12 octobre pour visiter le Jardin des Traces le matin et le Haut fourneau l'après-midi.

Les enfants ont eu la visite de Saint Nicolas le 10 décembre qui a pris le temps de saluer toutes les classes.

Un spectacle musical se tiendra le mardi 11 janvier (pour toute l'école) et un autre le 12 mai (sur l'alimentation) pour les classes maternelles et les CP/CE1. Les classes maternelles iront à la ferme le 29 avril 2022. Une sortie de fin d'année est également envisagée.

Evolution des effectifs scolaires

Dontráo coalairo	effectif		
Rentrée scolaire	maternelle	élémentaire	total
2020	34	54	88
2021	40	61	101
2022 (*chiffres prévisionnels)	44*	63*	107*

La micro-crèche est ouverte depuis le 13 décembre 2021. Elle peut accueillir jusqu'à 11 enfants simultanément, donnant la priorité aux enfants domiciliés dans les trois communes du regroupement scolaire.

Ses horaires d'ouverture de 7h à 18h30 chaque jour de la semaine, du lundi au vendredi, sont aménagées pour répondre aux besoins des parents.

« Nos Petits Pas » de Raville

La crèche se remplit progressivement comptant 8 enfants à partir de janvier 2022 et 10 en février : 4 enfants de 0 à 8 mois, 2 enfants entre 1 et 2 ans et 4 de plus de 2 ans. Les enfants sont domiciliés principalement à Servigny-les-Raville et Raville. Un enfant est domicilié à Les Etangs. Il reste encore des places en temps partiel et en occasionnel (mercredi).

3 questions à Aminata Zimmer, gestionnaire de la micro-crèche « Nos petits pas » de Raville.

Pourquoi ouvrir une micro-crèche en milieu rural et plus particulièrement à Raville ?

Après étude du contexte local et une étude de marché, il a été constaté qu'il y avait de moins en moins d'assistantes maternelles dans nos villages (à Raville, leur nombre est passé de 8 il y a quelques années à une seule actuellement), d'où des difficultés rencontrées par les jeunes parents. Il y a aussi la proximité du récent groupe scolaire.



Quelles sont les difficultés rencontrées ?

Le projet étant privé, il a d'abord fallu trouver un terrain et convaincre les élus. Puis un problème administratif : le projet a été élaboré en mars 2021 et la réforme ASAP de la petite enfance de septembre 2021 a obligé de le modifier. De même des problèmes de génie civil ont été rencontrés du fait du terrain : les plots béton prévus ont du être remplacés par des fondations plus traditionnelles. Il reste encore quelques questions administratives dont le branchement obligatoire au réseau téléphone fixe.



Le fonctionnement et les perspectives d'avenir

La crèche dispose de 11 places simultanées pour accueillir les enfants de 2 mois 1/2 à 3 ans (6 ans ponctuellement, le périscolaire du groupe scolaire ne fonctionnant pas le mercredi) encadrés par 4 aides éducatives : Cindy de Raville, Laura de Marsilly, Vanessa de Courcelles-Chaussy et Sarah de Silly-sur-Nied. Une tendance « nature » sera développée : des objets (bavoirs, serviettes, ...) sont fabriqués sur place et les repas seront élaborés à partir de produits bio locaux. Une petite cour fermée enherbée recevra des bacs de plantes aromatiques. D'ores et déjà une seconde structure du même type est en construction à Silly-sur-Nied.

La page du foyer rural

Retour sur l'année 2021

Même si les rôles au sein du bureau ont évolué, l'équipe du foyer rural de Raville reste la même.

Pour poursuivre son action, elle se nourrie de l'intérêt porté par les habitants du village aux diverses manifestations réalisées dans le contexte sanitaire qui reste particulier. L'atelier dentelles qui se réuni à nouveau, compte plus d'une quinzaine d'actifs. La chasse aux œufs de Pâques où les enfants du village ont, encore cette année, pu arpenter les rues du village à la recherche des chocolats disséminés par le lapin de Pâques.

La fête patronale, qui malgré un évènement météo qui restera dans les mémoires, a vu se réunir les, nouveaux et anciens, habitants du village devant une scène musicale, autour d'une pizza, dans un tournoi de pétanque, une chasse au trésor ou encore devant des murs photos qui racontent l'histoire de notre village, après le renouveau de la tournée des rubans.



Chaque activités rendues possible grâce à la municipalité et surtout à l'investissement d'habitants du village, jeunes et moins jeunes, heureux de partager leur passion, leur fierté d'être Ravillois, dans ce moment festif. Le bureau du foyer les remercie chaleureusement.

C'est dans cet état d'esprit que chacun peut participer à la vie du village tout au long de l'année. Pleins d'idées n'attendent que la disponibilité de volontaires pour organiser des évènements tel que : Atelier à l'initiation couture, les soirées jeux de sociétés, concours de pèche, tournoi de jeux vidéo, géo-caching, marches dominicales à la découverte des chemins et environs de notre village,...

N'hésitez pas à faire part de vos intentions aux membres du bureau : président Nicolas BECKER, vice-président : Jérôme LEFRANT, secrétaire : Sabine LOUYOT et trésorière : Delphine BERGER.

Nicolas BECKER







La page du foyer rural

Assemblée générale du 15/10/2021

L'assemblée générale, convoquée par le président de l'association, s'est tenue le vendredi 15 octobre 2021 à 20 h dans les locaux du foyer rural.

Neuf membres étaient présents sur les 33 membres à jour de cotisation.

Le président, après avoir souhaité la bienvenue, a donné lecture de l'ordre du jour et a présenté son rapport moral puis a passé la parole au trésorier pour présentation du rapport financier pour 2021, qui a été approuvé à l'unanimité.

<u>Bilan des activités réalisées cette année</u>: la tournée du Saint Nicolas, les rendez-vous des dentellières, la chasse aux œufs de Pâques, une sortie vélo, la fête du village.

La fête du village s'est tenue malgré le contexte du pass sanitaire qui a imposé des contraintes de dernière minute et malgré une météo changeante.

<u>Présentation des comptes par la trésorière</u> : cf. bilan financier ci-après. Les comptes sont votés à l'unanimité des présents et des procurations.

Le président a rappelé les dispositions statutaires concernant le renouvellement partiel du conseil d'administration, puis fait procéder aux votes. Trois postes étaient à pourvoir.

Trois des membres présents ont fait acte de candidature et ont été élus à mains levée.

Le conseil d'administration est ainsi constitué de onze membres, plus le maire de la commune, membre de droit.

Le conseil d'administration constitué a désigné son bureau :

Président : Nicolas BECKER Vice président : Jérôme LEFRANT Trésorière : Delphine BERGER Secrétaire : Sabine LOUYOT

La présentation des activités pour 2021-2022 a clôturé la séance :

<u>Halloween</u>: organisation de la tournée de récoltes de friandises le 31/10 à 16h30, proposition de proposer une soupe au potiron ainsi que de petits gâteaux fantôme

<u>Saint-Nicolas</u>: prévu le dimanche 5 décembre à partie de 16h30. En gardant la formule de l'année passée : Saint Nicolas passe dans les maisons dont les familles en ont fait la demande en complétant le coupon qui sera sur le flyers.

Décoration du sapin de Noël : le samedi 4/12 à 14h

Chasse aux œufs de Pâques

Fête du village

<u>Proposition d'un atelier couture</u> qui pourrait se dérouler le samedi après-midi, peut-être une fois par mois.

<u>Sortie</u>: Rando-VTT: projet de proposer un marche par trimestre

<u>D'autres idées ont été proposées :</u> pêche, atelier cuisines, rencontre jeux-vidéo, atelier mécanique, soirée ou après-midi cinéma

La page du foyer rural

Bilans financiers

• Bilan de la fête patronale 2021

Recettes		
Repas	1634,20€	
Boissons	1312,60€	
Jeux	85€	
Tournée des rubans	339,70€	
Subvention commune	1500€	
TOTAL	4871,50€	

Dépenses		
Groupe de musique	900€	
Boisson	868,05€	
Châteaux gonflables	230€	
SACEM/GUSO	397,19€	
Aliments et autres dépenses	1318,41€	
TOTAL	3713,65€	

soit un bénéfice de 1 157,85€

• Bilan des comptes au 31/12/2020

BILAN GLOBAL

	au 31/12/2019	au 31/12/2020
CAISSE	+ 142,05 €	+ 28,35 €
COMPTE COURANT	+ 250,15 €	+ 234,41 €
LIVRET	+ 5 200 €	+ 5238,64 €
	+ 5 592,20 €	+ 5 501,40 €

COMPTE DE RESULTAT du 1er janvier au 31 décembre 2020

	POSTES	RECETTES	DEPENSES	SOLDES
Régularisation	Manifestations 2019	0,00	36,00	-36,00
Autres	Cotisations	526,00	477,50	48,50
	Adhésion FR	0,00	335,00	-335,00
	Abonnement téléphone	0,00	24,00	-24,00
	Consommables	0,00	87,94	-87,94
	Intérêts 2020	38,64	0,00	38,64
	Location matériel	75,00	0,00	75,00
	Locations salle (x4)	230,00	0,00	230,00
	TOTAUX	869,64	960,44	-90,80

en euros

Depuis quelques temps, et plus particulièrement en 2021, la thématique des arbres apparaît dans les premières préoccupations de nos concitoyens

Pour les <u>citadins</u>, il s'agit de réduire les « îlots de chaleur » aggravés par une minéralisation à outrance, aussi bien de l'espace public que des espaces privés. Mais 2 écueils :

- * les effets de plantations ne peuvent résoudre les problèmes de toute la ville : ils ne sont que ponctuels. Tout est bon pour faire de la com'!
- * même si les nouveaux arbres plantés sont déjà développés, il leur faudra du temps pour atteindre une taille efficace. Entre temps, ils seront aussi soumis en particulier à la sécheresse, renforcée par le fait que leurs racines disposent d'un volume de terre réduit : souvent des « bacs » découpés dans le béton ou le macadam et cernés par des réseaux divers dont les tranchées ont été remblayées de matériaux inertes.

Pour les ruraux, ils font plutôt parti du « décor ».

Exemple pour nous à Raville : la ripisylve au bord de la Nied.

Sans parler des <u>forêts</u> qui ont de plus en plus de problèmes : dépérissement suite aux sécheresses récurrentes, maladies (scolyte pour les épicéas, phytophthora alni pour les aulnes, chalarose pour les frênes, ...), attaques de ravageurs (chenille processionnaire pour le chêne) ou des jeunes arbustes par le gibier.

On peut, avec justesse, considérer les arbres comme nos meilleurs amis, d'où les mouvements d'opposition, dès qu'il est question d'abattage et quel qu'en soit les motifs, souvent justifiés.



Ils faisaient la fierté de nos parents



Vue de l'entrée de l'église en 2006 avec les 3 tilleuls multicentenaires.

Vers 1955, le conseiller général d'alors du canton de Pange, M. Sérot, avait proposé d'instruire une demande de classement de ceux-ci. Malheureusement sans suite et aujourd'hui on ne peut reprendre le dossier car ils ont disparu.

Celui de gauche, le plus petit, à fait l'objet d'une « querelle funèbre au cimetière » (Le Républicain lorrain du 29 juin 1991) suite à la tempête du 27 juin qui avait causé la chute de branches sur les monuments funéraires. Pourtant les arbres avaient fait l'objet d'un élagage doux en 1990. Le précédant datait de vers 1945.

En 2000, on a profité de la présence d'une nacelle à bras long venue pour poser un cadran sur la face sud du clocher, renouveler la taille.



Le cadran est posé, l'élagage a débuté. À gauche du clocher, on peut remarquer le moignon d'une branche cassée.



L'élagage a été sévère!

Par la suite, ce tilleul est resté chétif et il a fallu l'abattre.

Celui du centre n'a pas résisté à une tempête en janvier 2017.

On voit nettement qu'il était fragilisé au niveau du sol.





Celui de droite, le plus ancien et le plus imposant, a été coupé en 2017, au motif de sécurité.

Comme il était bien vigoureux, il a rejeté pour former une rachée.





Pourrait-on lui donner une seconde vie ? A priori oui.

Parmi tous les rejets, il faut sélectionner les plus vigoureux et les mieux placés et les mieux formés. Ils donneront alors une cépée.

Ça devrait valoir le coup de tenter l'opération cet hiver!

Certains ont été plantés pour rappeler un évènement

Marronnier devant le bâtiment mairie-école



Un premier arbre a été planté en 1918 par Émile Birhans et Auguste Hennequin pour célébrer la libération et un premier retour à la France.

N'ayant pas repris, il a été remplacé l'année suivante.

En 2016, les charmes devant le terrain de pétanque et le marronnier.

Mais cette variété d'arbre a une durée de vie réduite. Ses branches étant devenues fragiles, il a peut-être été victime du chancre bactérien. Suite à un fort coup de vent, certaines sont tombées sur la chaussée de la rue des 3 cantons, heureusement sans conséquences pour la circulation. Comme il ne fallait pas « tenter le diable », il a été coupé.

Un arbre de la Liberté

Dans beaucoup de communes de France, un tilleul a été planté en 1789.

Il est symbole de Liberté, de justice et de fidélité.

Il n'y en a aucune trace à Raville.

Pour célébrer le <u>bicentenaire de la révolution</u>, un tilleul symbolique a été planté par les élèves de l'école maternelle de Raville le 21 mars 1989. Il se trouve à gauche de l'entrée du terrain de jeux du centre du village.



Il n'a qu'une trentaine d'années!

Le tilleul peut vivre très vieux et avoir un fort développement. Son tronc peut devenir creux, (certains vieux spécimens sont célèbres pour cette particularité), c'est son écorce qui est active.

L'an 2000

Il fallait célébrer <u>le changement de siècle</u>, malgré les catastrophes annoncées par les « voyants ». Certains s'en souviennent peut-être et font le rapprochement avec la période actuelle.



Les Anciens, lors de leur rencontre annuelle de février, ont planté un ginkgo biloba à l'entrée Nord du village.

Cet arbre, dit aux quarante écus, venu de la préhistoire, n'est jamais malade ou attaqué par des parasites. Malgré une croissance très lente, il a été choisi pour son feuillage jaune vif en automne.

Les jeunes de la maternelle quant à eux, ont planté un liquidambar de l'autre côté de la rue.

Rustique, il ne nécessite aucun entretien. Son feuillage coloré rouge orangé à l'automne devrait contraster avec celui de son voisin d'en face.



Pour marquer un évènement personnel



En 1908, M. Hanrion plantait lui-aussi un tilleul - sur terrain privé - devant sa maison au 2, rue de la Garde de Dieu. Il s'y retirait après avoir transmis la ferme qu'il exploitait au 25, rue des 3 cantons (actuel Domaine de Raville) à Henri Becker.

Un beau centenaire!

Pour le *cadre de vie dans le village*

Des 2 côtés de la rue des 3 cantons, du pont sur la Nied jusqu'au carrefour avec la rue des Chenevières, on peut observer un bel alignement de tilleuls. Il reste aussi quelques tilleuls d'alignement en haut de la rue du Pâtural.

Tous ont été plantés en 1904.

Au début ces arbres étaient taillés en tête de chat, maintenant leur envergure est rehaussée par une forme tulipe.



Ils faisaient partie de la dernière phase d'opérations d'aménagement de la commune entreprises par M. Xardel, le maire d'alors. Ceux-ci avaient débuté par une opération de remembrement du ban communal suivie du captage des sources et de la pose d'une conduite publique d'adduction d'eau dans le village. Dans le même temps, il y eut confection de caniveaux en pavés le long des rues.

Le tilleul est une plante à fleurs mellifères – les abeilles disent merci – et dégage alors un parfum auquel on ne peut rester insensible. Leurs fruits ont des vertus médicales : les bractées sont utilisées dans des infusions de tisanes. Le tilleul est réputé pour ses vertus et il est dit qu'il calmerait les esprits (d'où son succès dans les plantations urbaines). Il n'est à priori pas cause d'allergies, n'est sujet à aucune maladie connue à ce jour et supporte bien la taille. Ces raisons ont conduit à l'utiliser pour les plantations dans l'extension Ouest du village.

Mais pour certains les arbres sont plutôt vus comme une contrainte : création d'une zone d'ombre et surtout chute des feuilles à l'automne. Ce qui les incite à les abattre. Ils ne font pas le rapport entre une 1/2 heure de tronçonneuse et plusieurs dizaines d'années à attendre pour avoir un beau spécimen.

A l'Homme de rester humble devant la nature.

L'expression « lutte contre le changement climatique », objectif perdu d'avance, est enfin bannie au profit de « adaptation au changement climatique », préoccupation positive et plus constructive.

Jean-Paul BECKER

Près de chez nous...

Près de chez nous, à quelques kilomètres de Raville, culminant à 325 m, même si n'est pas le point le plus haut de la contrée, la butte du Mont Saint Pierre domine le paysage local.



Un site ancien

La tradition rapporte qu'il y avait en ce point haut un temple païen dédié au soleil.

Dans un mémoire de 1770 concernant la paroisse et les églises du Ban Saint Pierre, rédigé par le curé du lieu, on peut lire (extraits) :

"La paroisse du Ban Saint Pierre est composée de trois villages : Stoncourt, Viller, Aoury et l'église paroissiale se trouve sur une haute montagne. Dans la paroisse il y a 84 ménages pour 401 âmes et 262 communiants. L'église du mont Saint Pierre est l'une des plus anciennes du diocèse et sa décadence dénote sa vétusté. Elle est seule, isolée, sans aucune habitation, sujette à être volée, d'un froid, même pendant l'été, et d'une humidité si grande que les livres et les ornements s'y gâtent en peu de temps.

A côté d'elle, un vestibule, construit en 1748, couvert seulement de tuiles, avec une grande porte qui ne ferme point. Ce lieu est plutôt sujet de scandale que de dévotion par les assemblées qui s'y font et les discours qui s'y tiennent, quand le temps le permet, en attendant que le reste du peuple soit arrivé pour commencer l'office. Au bout de ce vestibule, il y a une chambrette pour y loger un gardien. Aucun ne veut y rester. Derrière elle, il y a une petite écurie pour mettre à couvert le cheval du curé lorsqu'il officie, étant impossible qu'il aille là haut à pied pour faire ses fonctions. L'église et le vestibule sont entourés d'un grand cimetière qui est fermé de mauvaises palissades, dont plusieurs manquent parce qu'on les prend pour brûler. De sorte que les chevaux et autres bestiaux viennent y pâturer hardiment de jour et de nuit. C'est une chose honteuse de voir un cimetière non seulement pâturé, mais rempli jusque sur les tombes et les croix d'immondices de chevaux, de vaches et de brebis".

Près de chez nous...

La situation ne pouvant perdurer, trois scénarios sont envisagés :

- * réhabiliter le bâtiment et l'agrandir, mais au prix d'énormes difficultés dues à sa situation sur la butte sans chemins carrossables et à son éloignement des habitations
- * réhabiliter la chapelle de Saint Barthélemy qui se trouve à Stoncourt, tout en l'agrandissant elle aussi
- * reconstruire une nouvelle église dans l'un des villages.

Les discussions semblent avoir été animées : le rédacteur du mémoire relate les arguments avancés par les uns et les autres. Avec, en guise de conclusion :

"l'habitude chés le paysan surtout, produit un entêtement qui n'admet aucune raison ny aucune ... qu'il sera difficile de vaincre. Si on les consulte ou si l'on demande leur consentement, l'on ne trouvera que division et il n'y aura jamais rien de décidé. ... Il faut donc une autorité absolue qui décide et qui ordonne ce qui sera le plus commode et le plus convenable".

Les vicissitudes de l'éloignement

Finalement la vieille église est rasée en 1854. Une nouvelle église est construite à Villers (du côté de Stoncourt) et inaugurée en 1856.

Toutefois, une chapelle commémorative est construite sur l'emplacement de l'ancienne église en 1865.

L'abandon

Le site n'est plus entretenu. Peu à peu il retourne à l'état sauvage et est envahi de broussailles. La chapelle tombe en délabrement.

Pourtant, en 1937, la chapelle et les arbres remarquables font que l'ensemble est classé en site naturel.

Le renouveau

A partir des années 1970, sous l'impulsion de l'abbé FAUVEAU, curé de Villers-Stoncourt, le site est remis en valeur.



La chapelle est restaurée en 1975 et une porte en fer forgé fournie par le centre de post cure de La Fontenelle à Maizeroy.

Les tombes restantes de l'ancien cimetière sont regroupées dans un carré prés de la chapelle.

L'abbé FAUVEAU, ex-aumônier de la 2^e D. B. fait aussi ériger un mémorial : une croix de Lorraine. Celle-ci est dressée pour rappeler le souvenir de tous les combattants lorrains de la 2^e guerre mondiale. Sur son socle, une plaque rappelle le serment de Koufra du Maréchal LECLERC (1^{er} mars 1941).

Près de chez nous...

Après quelques péripéties, elle est inaugurée le 20 juin 1976.

Dans le but de maintenir la mémoire de ceux qui ont répondu à l'appel du Général De Gaulle du 18 juin 1940 et qui ont participé à la libération du territoire, et de façon plus générale de tous les combattants de 1939 – 45, l'Association du Mémorial Lorrain du Haut Saint Pierre est créée en 1986. Elle vise aussi à contribuer à l'entretien du site et du Mémorial.

Chaque année elle célèbre le Mémorial Day Américain (24 mai).

Un regret : suite aux réorganisations des Armées, il n'y a plus de détachements militaires, ni français, ni américain. A terme, cette manifestation deviendra de plus en plus "civile".

La commune de Villers-Stoncourt continue l'entretien du site (fauchage, plantations nouvelles) et son aménagement : construction d'une route pour accéder au sommet de la butte, installation de tables et de bancs, et, en 2012, pose de 2 tables d'orientation sur lesquelles sont repérés les villages des alentours ainsi que des sites militaires, religieux ou touristiques.

Cette année a été marquée par l'inauguration, le 15 août, de la nouvelle croix de Lorraine. La croix précédente en bois déposée en 2020 en raison de sa dangerosité pour le public, a été restaurée et remplacée par une croix en acier galvanisé pour résister aux intempéries. C'est un projet qui s'élève à 30 120 € HT avec le socle, la croix et les plagues de marbres noires. Un appel aux dons a été lancé mi-février, par le biais de la Fondation du Patrimoine qui a permis de récolter 11 430 € de dons. Ceux-ci, ajoutés aux dons directs et à ceux des associations, aux subventions des collectivités (communes, département, région et état) devraient largement couvrir les dépenses.

VILLERS-STONCOURT 16/08/21 Une nouvelle croix de Lorraine inaugurée au mont Saint-Pierre

Le mont Saint-Pierre n'est Le mont Saint-Pierre n'est plus orphelin de sa croix de Lorraine. Ce dimanche 15 août, la cérémonie d'inauguration de la nou-yelle croix s'est tenue à Villers-Stoncourt. Levée de drapeaux, discours d'élus et dépôts de gerbe ont ponctué cette matinée mémorielle.

e mont Saint-Pierre n'est plus orphelin de sa croix de Lorrai-ne. Ce dimanche 15 août, une nouvelle croix faite d'acier a été érigée à Villers-Stoncourt. Pour l'occasion, une petite foule avait fait le déplacement ainsi que de nombreux élus, pompiers, gendarmes et porte-drapeaux.

Une cérémonie d'inauguration s'est tenue, ponctuée de levée des couleurs, de discours et de dépôts de gerbe. En mai 2020, l'association du

Mémorial Lorrain du Souvenir du Haut Saint-Pierre s'était vu contrainte de descendre l'ancien ne croix de chêne de son promon-toire. Celle-ci, datant de 1976, menaçait de s'écrouler. À l'époque, elle avait été coupée à la hache quelques mois après son inauguration. Les raccords réali-sés pour la remettre debout pour-

rissaient crescendo. Traditionnellement, une céré-monie a lieu tous les 15 août au mont Saint-Pierre afin de célébrer mont Saint-Pierre atin de celebrer le Débarquement de Provence. Cette célébration, René Redel, vé-téran, ne l'aurait manqué pour rien au monde. « Je viens tous les 15 août depuis 1976. Aujour-d'hui, je suis touché d'être là, à 95 ans, face à ce panorama incroya-ble », glisse-t-il.

Une campagne de crowdfunding et des subventions

Cette nouvelle croix d'acier me sure 6 m de haut pour 2,10 m de large pour le premier bras et 2,80 m pour le second. Par son emplacement, le symbole de la Résistance est visible de loin. Pendant les deux annexions allemandes, les Lorrains venaient y con-templer la France. Pour l'association du Mémorial Lor-rain du Souvenir du Haut Saint-Pierre, financer cette nouvelle croix n'a pas été une mince affaire. « Une campagne de mécénat a été lancée sur internet, récoltant près de 11 000 €. Des subventions ont également été versées par la Région Grand Est, la Direc-tion des patrimoines, de la mé-moire et des archives (DPMA), le Département de la Moselle, la



Cette nouvelle croix d'acier mesure 6 m de haut pour 2,10 m de large pour le premier bras, et 2,80 m pour le second. Photo RL/Gilles Wirtz

Communauté de communes du Pays de Pange et des commu-nes », détaille Nathalie Chloup, présidente de l'association. Coût total de l'opération : 30 128 €.

La croix et son histoire Bernard et Roland, de Villers-Stoncourt, s'étonnent de voir autant de monde. « Il ne manque plus que la fanfare! », s'amusent-ils. Kevin, professeur d'histoire, regrette que l'histoire de la croix

de Lorraine n'ait pas été évoquée lors des discours. Pour y remé-dier, il propose un petit cours : « Lors de la bataille de Nancy en 1477, René II choisit la croix de Lorraine pour emblème. Après cette victoire sur les Bourgui-gnons, la croix de Lorraine est associée au succès, ce qui pousse-ra le général de Gaulle à la choisir comme symbole de la Résistan-

Fanny PERRETTE

Infos pratiques

Numéros utiles

Numéros utiles Mairie: 03 87 64 34 32 / mairieraville@wanadoo.fr

SEBVF (eau potable) bureaux : 03.87.29.30.31 et Urgences - dépannages après 16h00,

les week-ends et jours fériés : 06.16.82.28.32

URM dépannage : 09.69.36.35.10

Assainissement (CCHCPP) 03.87.64.10.63

Ordures ménagères (CCHCPP) 03.87.64.10.63

Groupe scolaire 03.87.52.19.06 / ecolederaville@gmail.com

Accueil périscolaire 09.67.09.46.26 / periscolaire.raville@orange.fr

Presbytère 03.87.64.00.01 (Père Alexandre GALLAND) et correspondante locale Bernadette BOULANGER 06.88.76.01.22

Correspondant de presse local : Jean-Paul BECKER 06.01.86.41.38 /

becker.jeanpaul@neuf.fr

Porteur Républicain Lorrain: FABBRI Eric 06 71 07 86 38

Accueil de la mairie

Le secrétariat de mairie est assuré par Laurence CZEKALSKI les mercredis et vendredis de 16h00 à 18h00 et le samedi matin de 10h à 12h (semaines impaires).

En complément, une permanence des élus est assurée 2 samedis par mois (semaines paires) de 10h à 12h.

Retrouvez toute la vie municipale sur www.raville.fr



Directeur de la publication : Michel URBAN

Réalisation : Delphine BERGER

Crédits photos: Mairie de Raville et Foyer rural de Raville

Tirage: mairie